Note d'information générale : sécurisation et rétablissement de la qualité de l’eau en provenance du captage « Font de Cluzac », situé sur la commune de Sainte-Lheurine

Cette note d'information est destinée aux habitants des communes de Archiac, Celles, Cierzac, Germignac, Jarnac-Champagne, Lonzac, Sainte-Lheurine et Saint-Martial-sur-Né, alimentés en eau potable en partie par le captage « Font de Cluzac » situé sur la commune de Sainte-Lheurine.

EAU 17

131 cours Genêt
CS 50517 - 17119 Saintes Cedex

05 46 92 72 72